

NICOX SA

Société anonyme au capital de 693 829,45 euros

Siège social :

Sundesk Sophia Antipolis

Emerald Square, rue Evariste Galois, 06410 Biot

R.C.S. ANTIBES 403.942.642

RAPPORT SPECIAL SUR LES ACTIONS GRATUITES (ARTICLE L.225-197-4 DU CODE DE COMMERCE)

EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2024

Au 31 décembre 2024, 632 013 actions ont été attribuées gratuitement par Nicox (ci-après la « **Société** »), donnant accès à 666 860 actions¹, étaient en cours de période d'acquisition.

Ces attributions d'actions gratuites ont été réalisées en vertu des autorisations suivantes des assemblées générales extraordinaires de la Société :

- L'assemblée générale extraordinaire du 28 juillet 2022 a autorisé le Conseil à attribuer un maximum de 1 000 000 actions dans la limite d'une augmentation de capital en nominal de €1.000.000. L'acquisition définitive des actions est soumise à des critères de performance à arrêter par le Conseil. Cette résolution a remplacé la résolution du 28 avril 2021.
- L'assemblée générale ordinaire et extraordinaire du 6 mai 2024 a autorisé le Conseil à attribuer jusqu'à 10% du nombre d'actions composant le capital social calculé à la date d'attribution. L'acquisition définitive des actions est soumise à des critères de performance à arrêter par le Conseil. Cette résolution a remplacé la résolution du 28 juillet 2022.

1. Une synthèse des actions gratuites au 31 décembre 2024 est présentée ci-dessous :

Le tableau suivant présente, au 31 décembre 2024, les actions gratuites en circulation émises dans le cadre de ces plans :

Date du Conseil d'Administration	Droits attribués	Date d'acquisition des actions	Nombre de droits annulés	Actions acquises	Total à émettre	Nombre d'actions en circulation après livraison des actions après opération du 21/06/2024
Plan autorisé par l'Assemblée générale du 30/06/2020						
14/01/2021	83 150	14/01/2023	26 900	56 250	0	0
	83 150		26 900	56 250	0	0
Plan autorisé par l'Assemblée générale du 28/04/2021						
05/05/2021	13 800	05/05/2023	0	13 800	0	0
19/07/2021	2 400	19/07/2023	2 400	0	0	0

¹ Nombre d'actions en circulation ajustés suite à l'augmentation de capital avec maintien du droit préférentiel de souscription intervenue le 21 juin 2024.

16/12/2021	9 000	16/12/2023	9 000	0	0	0
12/01/2022	33 700	12/01/2024	18 104	15 596	0	0
15/02/2022	129 600	15/02/2024	16 000	113 600	0	0
19/07/2022	725 400	19/07/2024	84 400	677 536	0	0
	913 900		129 904	820 532	0	0
Plan autorisé par l'Assemblée générale du 28/07/2022						
23/09/2022	71 000	23/09/2024	8 000	66 591	0	0
13/01/2023	229 653	13/01/2025	127 326	0	102 327	108 153
17/03/2023	2 162	17/03/2025	1 082	0	1 080	1 141
03/05/2023	15 000	03/05/2025	15 000	0	0	0
12/07/2023	10 206	12/07/2025	5 104	0	5 102	5 392
23/08/2023	34 924	23/08/2025	34 924	0	0	0
08/04/2024	582 093	08/04/2026	72 185	0	509 908	538 966
19/04/2024	29 409	19/04/2026	0	0	29 409	31 085
	974 447		263 621	66 591	647 826	684 737
Plan autorisé par l'Assemblée générale du 06/05/2024						
03/09/2024	20 511	03/09/2026	0	0	20 511	20 511
	20 511		0	0	20 511	20 511
	1 992 008		420 425	943 373	668 337	705 248

Les actions gratuites attribuées en 2021, 2022, 2023 et 2024 sont soumises aux conditions de performance suivantes :

- L'acquisition des actions gratuites attribuées en 2021 était subordonnée à ce que les objectifs société pour 2021 aient été réalisés à hauteur de 70% au moins, ce qui a été le cas.
- L'acquisition des actions gratuites attribuées en 2022 était subordonnée, pour certaines attributions à ce que les objectifs société pour 2022 aient été réalisés à hauteur de 50% au moins, ce qui a été le cas. Pour d'autres attributions, les critères de performance concernent l'atteinte d'objectifs liés à des études cliniques. Ces critères de performance ont été atteints sauf en ce qui concerne certaines attributions du 12 janvier 2022 de sorte que 50% de ces droits ont été annulés.
- L'acquisition des actions gratuites attribuées en 2023 était subordonnée à ce que les objectifs société pour 2023 aient été réalisés à hauteur de 50% au moins, ce qui n'a pas été le cas, de sorte que 50% de ces droits ont été annulés.
- Seule l'acquisition des actions gratuites attribuées au Directeur Général en 2024 était subordonnée à ce que le Conseil ait constaté l'atteinte, à hauteur de 100% de l'objectif de finalisation du recrutement des patients américains pour l'étude Denali avant la fin de 2024 ce qui a été le cas.

2. Actions gratuites attribuées au cours de l'exercice 2024 :

En 2024, 632 013 droits donnant accès à 668 037⁽¹⁾ actions, d'une valeur de € 156 943,67⁽²⁾, ont été attribués à 36 salariés du Groupe et à un mandataire social, comme suit :

(i) Le 08 avril 2024, en vertu de l'autorisation du 28 juillet 2022, à l'attribution de 582 093 droits donnant accès à 615 272⁽¹⁾ actions gratuites soumises à une période d'acquisition de deux ans sans période de conservation ;

(ii) Le 19 avril 2024, en vertu de l'autorisation du 28 juillet 2022, à l'attribution de 29 409 droits donnant accès à 31 085⁽¹⁾ actions gratuites soumises à une période d'acquisition de deux ans sans période de conservation ;

(iii) Le 03 septembre 2024, en vertu de l'autorisation du 06 mai 2024, à l'attribution de 20 511 droits donnant accès à 20 511 actions gratuites soumises à une période d'acquisition de deux ans sans période de conservation.

Il est précisé qu'il a été attribué 108 279 droits donnant accès à 114 450 actions gratuites au Directeur Général en 2024, poste occupé par Gavin Spencer depuis le 28 février 2024.

(1) Suite à l'augmentation de capital avec maintien du droit préférentiel de souscription intervenue le 21 juin 2024, l'ensemble des droits attribués avant cette date ont été ajustés à 1,057.

(2) Valeur des actions basé sur le cours de clôture de bourse du jour de leur attribution

3. Information nominative concernant les salariés non-mandataires sociaux dont le nombre d'actions gratuites attribuées durant l'exercice est le plus élevé :

10 premiers bénéficiaires non-mandataires sociaux	Nombre d'actions gratuites attribuées	Nombre de droits à émettre suite à l'augmentation de capital du 21 juin 24	Date d'attribution des droits	Valeur des actions attribuées en € ⁽¹⁾	Nombre d'actions définitivement acquises	Autorisation
Doug Hubatsch	72 186	76 300	08/04/2024	28 078,40 €	-	28/07/2022
Sandrine Gestin	61 358	64 855	08/04/2024	19 654,88 €	-	28/07/2022
Emmet Purtil	50 530	53 410	08/04/2024	14 428,18 €	-	28/07/2022
Siobhan Garbutt	50 530	53 410	08/04/2024	11 231 €	-	28/07/2022
Laura Storoni	37 093	39 207	08/04/2024	3 569 €	-	28/07/2022
Marie Laszek	36 093	38 150	08/04/2024	23 866,64 €	-	28/07/2022
Elizabeth Von Dollen	29 409	31 085	19/04/2024	18 595,04 €	-	28/07/2022
David Heilman	28 874	30 519	08/04/2024	13 282,22 €	-	28/07/2022
John James	28 874	30 519	08/04/2024	11 231 €	-	28/07/2022
Rachel Rice	20 511	20 511	03/09/2024	3 569 €	-	06/05/2024

(1) Selon la méthode retenue par rapport au cours de clôture de bourse du jour de l'attribution des actions (coût total de l'attribution)

4. Information nominative concernant les salariés et ex-salariés ayant conservé leurs droits, non-mandataires sociaux dont le nombre d'actions gratuites acquises durant l'exercice est le plus élevé :

10 premiers bénéficiaires non-mandataires sociaux	Nombre d'actions gratuites attribuées	Date d'attribution des droits	Nombre d'actions définitivement acquises	Date d'acquisition des droits	Autorisation
Doug Hubatsch	40 000	15/02/2022	40 000	15/02/2024	28/04/2021
	110 000	19/07/2022	116 270	19/07/2024	28/04/2021
Total	150 000		156 270		
Emmanuelle Pierry	9 000	15/02/2022	9 000	15/02/2024	28/04/2021
	110 000	19/07/2022	116 270	19/07/2024	28/04/2021
Total	119 000		125 270		

Sandrine Gestin	9 000	15/02/2022	9 000	15/02/2024	28/04/2021
	110 000	19/07/2022	116 270	19/07/2024	28/04/2021
Total	119 000		125 270		
Siobhan Garbutt	42 000	19/07/2022	44 394	19/07/2024	28/04/2021
Total	42 000		44 394		
Marie Laszek	30 000	23/09/2022	31 709	23/09/2024	28/07/2022
Total	30 000		31 709		
Emmet Purtill	6 000	15/02/2022	6 000	15/02/2024	28/04/2021
	20 000	19/07/2022	21 140	19/07/2024	28/04/2021
Total	26 000		27 140		
David Heilman	25 000	23/09/2022	26 425	23/09/2024	28/07/2022
Total	25 000		26 425		
Laura Storoni	1 999	12/01/2022	1 999	12/01/2024	28/04/2021
	3 800	15/02/2022	3 800	15/02/2024	28/04/2021
	17 000	19/07/2022	17 969	19/07/2024	28/04/2021
Total	22 799		23 768		
John James	1 599	12/01/2022	1 599	12/01/2024	28/04/2021
	3 000	15/02/2022	3 000	15/02/2024	28/04/2021
	15 000	19/07/2022	15 855	19/07/2024	28/04/2021
Total	19 599		20 454		
Francesco Impagnatiello	3 800	15/02/2022	3 800	15/02/2024	28/04/2021
	15 000	19/07/2022	15 855	19/07/2024	28/04/2021
Total	18 800		19 655		

5. Information sur les actions gratuites attribuées durant l'exercice aux mandataires sociaux :

5.1. Actions gratuites attribuées durant l'exercice aux mandataires sociaux

Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2024, il a été attribué 108 279 actions gratuites au profit de Gavin Spencer, Directeur Générale depuis le 28 février 2024. Il n'a pas été attribué d'actions gratuites au profit d'Andreas Segerros, Directeur Général jusqu'au 27 février 2024.

5.2. Historique au 31 décembre 2024 des attributions d'actions gratuites aux mandataires sociaux (Directeur Général)

Date d'assemblée	28 avril 2021	28 avril 2021	28 juillet 2022	28 juillet 2022
Date du Conseil d'administration	15 février 2022	19 juillet 2022	13 janvier 2023	08 avril 2024
Nombre total d'actions gratuites attribuées	12 000	110 000	17 838	108 279
Détail des actions par mandataire social				
<i>Gavin Spencer</i>	12 000*	110 000*	17 838*	108 279
Date d'acquisition définitive des actions gratuites	15 février 2024	19 juillet 2024	13 janvier 2025	(1)

Date de disponibilité	15 février 2024	19 juillet 2024	13 janvier 2025	08 avril 2026
Nombre d'actions gratuites définitivement acquises au 31 décembre 2024	12 000	116 270	-	-
Nombre cumulé de droits à actions gratuites annulés	-	-	8 920	-
Droits à actions gratuites restants en fin d'exercice	-	-	8 918	108 279

* Il est précisé que lors de ces attributions d'actons gratuites, Gavin Spencer n'était pas mandataire social. Seule l'attribution du 08 avril 2024 est intervenue pendant son mandat de Directeur Général

- (1) Ces actions sont soumises à une période d'acquisition de 2 ans (soit jusqu'au 08 avril 2026) et leur acquisition est subordonnée à ce que le Conseil d'administration de la Société ait constaté, l'atteinte, à hauteur de 100% de l'objectif de finalisation du recrutement des patients américains pour l'étude Denali avant la fin de 2024. Cet objectif a été atteint.

Il est précisé que l'Assemblée générale ordinaire du 28 juin 2022, en application de l'article L.225-37-2 du Code de commerce, a approuvé les principes et les critères de détermination, de répartition et d'attribution des éléments fixes, variables et exceptionnels composant la rémunération totale et les avantages de toute nature, attribuables à Andreas Segerros, directeur général jusqu'au 27 février 2024 et n'incluant pas d'attribution d'actions gratuites.

De même l'Assemblée générale ordinaire et extraordinaire du 15 juillet 2024, en application de l'article L.225-37-2 du Code de commerce, a approuvé les principes et les critères de détermination, de répartition et d'attribution des éléments fixes, variables et exceptionnels composant la rémunération totale et les avantages de toute nature, attribuables à Gavin Spencer, directeur général à partir du 28 février 2024.

Le 28 avril 2025

Le Conseil d'administration

Représenté par Damian Marron

Président du Conseil d'administration